

Madame, Monsieur,

Le collège catholique privé Saint Roch est un lieu où « chaque collégien représente un être qui apprend, se construit et grandit afin de prendre une place au sein de notre société »

A l'écoute du monde qui l'entoure, notre établissement a su se développer autour de convictions fortes et grâce au dynamisme d'une équipe pédagogique toujours évolutive. Ainsi, notre expérience et notre énergie sont mises au service de l'enfant pour qu'il construise son chemin personnel de réussite.

Notre animatrice pastorale contribue à l'éveil à la foi, afin de faire grandir les enfants et adolescents, tout en respectant les convictions de chacun et anime une aumônerie dynamique et ambitieuse. Des ateliers sont proposés pour que tous puissent, s'ils le souhaitent, participer à la vie pastorale de l'établissement.

Des parcours différents permettent aux jeunes de développer leur goût pour les langues vivantes (option bilangue dès la 6<sup>e</sup>), leur intérêt à l'environnement (Eco-Délégués dans chaque classe) ou encore aux activités culturelles (Arts de la scène) et sportives (Association Sportive) nombreuses au sein du collège.

Les liens avec les parents sont privilégiés et des rencontres régulières ont lieu durant l'année. Les informations importantes sont notées sur le site Ecole Directe.

De plus, le collège travaille en étroite collaboration avec l'APEL, Association des Parents d'Elèves, qui par son partenariat avec le collège, permet aux enfants une plus grande ouverture culturelle.

Aujourd'hui, **vous souhaitez inscrire votre enfant au collège Saint Roch**, établissement catholique sous contrat avec l'État. Ce choix important implique le désir de co-éducation avec notre équipe, l'adhésion au projet de notre établissement ainsi que l'acceptation de son règlement intérieur (la version 2026/2027 sera imprimée dans le carnet de liaison).

**La demande doit être faite par le site du collège, onglet pré-inscription.**

Une réponse vous sera donnée sur l'acceptation du dossier par courriel.

*Si la réponse est positive*, un rendez-vous sera fixé et je rencontrerai chacun d'entre vous afin d'échanger sur les motivations de tous. Une convention de scolarisation vous sera donnée

*Si la réponse est négative* vous serez informé par courriel.

**L'inscription ne sera définitive qu'après le retour de la convention de scolarisation renseignée complétée des chèques**, le bulletin du 3<sup>e</sup> trimestre et l'avis de passage donné par l'établissement d'origine. (*Modalités particulières pour les inscriptions dans le dispositif ULIS et en 3<sup>ème</sup> PREPA-METIER*).

Tout changement notable dans le dossier (résultats, comportement, adhésion au projet...) peut remettre en cause l'inscription de principe.

Je vous remercie de votre confiance et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mon entier dévouement

La Cheffe d'Etablissement  
Anne LAGABBE